

République française

Département de la Lozère

COMMUNE DE LES HERMAUX

Séance du 07 avril 2023

Membres

Date de la convocation: 30/03/2023

En exercice : 7

L'an deux mille vingt-trois et le sept avril l'assemblée régulièrement

Présents : 7

convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Yves RODIER

Votants: 7

Présents : Yves RODIER, Pierre-Henri SEGUIN, Julien VAYSSIER,
Vincent GELY, Joel REVERSAT, Sylvie DUBOIS, Jérémy SOLIGNAC

Pour: 6

Contre: 0

Abstentions: 0

Représentés:

Excusés:

Absents:

Secrétaire de séance: Sylvie DUBOIS

Objet: Vote du compte administratif - ea_les_hermaux - 2023_DE_022

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de SEGUIN Pierre-Henri

délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2022 dressé par SEGUIN Pierre-Henri après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1. Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libelle	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		798.04		12 284.78		13 082.82
Opérations exercice	2 959.61	9 756.96	13 629.95	16 722.76	16 589.56	26 479.72
Total	2 959.61	10 555.00	13 629.95	29 007.54	16 589.56	39 562.54
Résultat de clôture		7 595.39		15 377.59		22 972.98
Restes à réaliser						
Total cumulé		7 595.39		15 377.59		22 972.98
Résultat définitif		7 595.39		15 377.59		22 972.98

2. Constate, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

4. Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Le Maire,

Yves RODIER

